



AFMC

L'Association des facultés
de médecine du Canada

La Collaboration pour l'éducation en santé au Canada

La Collaboration pour l'éducation en santé au Canada (CESC) est une initiative canadienne unique créée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et les 17 facultés de médecine canadiennes. Son mandat consiste à appuyer la communauté chargée de l'éducation en santé du Canada en mettant à la disposition de ses membres un site Internet, www.CHEC-CESC.ca, qui comprend une base de données et des outils collaboratifs pour les éducateurs et les apprenants du domaine de la santé.

Voici les objectifs de la CESC :

- Encourager les éducateurs du domaine de la santé à partager et à échanger activement le matériel éducatif, notamment les patients virtuels et les cas électroniques.
- Favoriser le partage, l'utilisation et l'élaboration accrue d'outils pédagogiques.
- Permettre aux éducateurs et aux apprenants du domaine de la santé d'évaluer et d'offrir des commentaires pertinents sur les ressources.
- Améliorer la communication et le dialogue entre les éducateurs et les étudiants du domaine de la santé dans l'ensemble du Canada, en mettant particulièrement l'accent sur les défis propres à l'enseignement et à l'apprentissage en régions éloignées et dans des secteurs excentrés.
- Faciliter la collaboration à de nouveaux projets de recherche et préparer des rapports sur des recherches pertinentes pour les membres de la CESC.
- Offrir des connaissances spécialisées, aider à la coordination et appuyer les membres lorsqu'ils créent, partagent et adaptent des ressources de cyber-apprentissage et de cyber-formation dans le domaine de l'éducation en santé au Canada.

L'initiative reconnaît l'existence d'une disparité sur le plan des ressources et des connaissances dans l'ensemble des facultés de médecine et adopte le principe voulant que les établissements devraient contribuer à hauteur de leurs capacités et profiter de l'initiative selon leurs besoins.

La CESC respecte la pluralité du contexte pancanadien et la diversité de chacune de nos facultés tout en mettant l'accent sur la valeur et l'efficacité du dialogue, de la synergie, du développement conjoint de même que du potentiel de cyber-apprentissage et de cyber-formation. L'initiative reconnaît l'importance de la collaboration entre toutes les professions participant à l'éducation en santé, notamment les éducateurs, les professionnels de la santé, les concepteurs pédagogiques, les technologues et les administrateurs. Elle reconnaît également le rôle central que jouent les patients dans l'éducation en santé.

La CESC est régie par un comité directeur composé de représentants de chacune des facultés de médecine —notamment les principaux enseignants cliniques, les membres du corps professoral, les doyens et les spécialistes de l'informatique médicale—ainsi que des représentants du corps étudiant. Ce comité est présidé par un représentant de l'AFMC.

Apprenez-en davantage sur la CESC en visitant le site Web chec-cesc.ca

AFMC.CA

Pour plus d'information, contactez : cesc@afmc.ca
265 avenue Carling, pièce 800, Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél. : 613 730 0687 | Téléc. : 613 730 1196

